



Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 56 du 15 mars 2011, je vous communique ci-dessous :

- L'article paru dans l'édition de Var-Matin du 11 mars traitant de la Conférence Territoriale organisée par le Conseil Général du Var dans la salle Edouard Soldani à Draguignan pour le territoire Dracénoie ;
- Le message adressé à la journaliste et à la direction de Var-Matin, suite à la page qui m'a été consacrée dans l'édition d'hier dans le cadre des Elections Cantonales sur le Canton du Muy.

Bonne lecture

Bien à vous
@ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

Conférence Quel visage pour l'aire dracénoise dans vingt ans ?

En 2030, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait compter cinq millions d'habitants alors qu'elle en compte aujourd'hui 4,5 millions. Et c'est dans le Var que les experts de la statistique relient les flux migratoires les plus importants en raison d'une forte attractivité du département. Un constat qui a amené le conseil général à réaliser une étude à l'horizon 2030 pour comprendre les enjeux incontournables de notre territoire.

Cette même étude a été présentée, mercredi, en sous-préfecture, par Horace Lanfranchi, président du conseil général, aux élus de l'aire dracénoise. Une concertation de deux heures où les élus n'ont certes pas été prolixes sur le sujet, préférant une oreille attentive.

Prévenir pour ne pas guérir

« Nous avons lancé une grande étude prospective "Var 2030". Notre volonté est



Le conseil général a réalisé une étude, sur les enjeux incontournables du territoire à l'horizon 2030. Mercredi, pendant deux heures, son président, Horace Lanfranchi, a dévoilé ce projet en s'appuyant sur un film et un exposé qui ont été présentés aux élus de l'aire dracénoise. (Photo Christophe Chavignaud)

de maîtriser notre devenir et non pas de subir les tendances qui nous sont imposées de l'extérieur. » Pour le président du département, « l'aire dracénoise dispose de richesses, mais aussi d'une identité propre qu'il ne faut pas négliger ». Le secteur ne doit plus subir les

influences de territoires voisins. Pour Olivier Audibert-Troin, président de la Communauté d'agglomération dracénoise (Cad), « prendre de la hauteur est intéressant. Il faut conserver le cadre rural et paysager qui est notre atout, car 2030 c'est de-

main ».

Pour convaincre l'auditoire, un film intitulé « Quel Var en 2030 ? » et un exposé « Au fil de l'eau » ont été présentés. Ils mettent en exergue la démographie, l'habitat, l'emploi, et de l'aménagement du département. Le directeur général des

services, Patrick Heintz, a choisi de parler d'ouverture en insistant sur l'intérêt pour la zone Var-Estérel de se rapprocher du pays de Fayence et du golfe de Saint-Tropez.

Un centre de formation à La Martre ?

Au rang des nouveautés, le directeur général a annoncé la création d'un service public d'initiative territoriale. « Des maisons départementales seront ouvertes au grand public et deviendront un véritable lieu de ressources et d'information pour la population. » Il a également évoqué la formation en citant le site de l'Odél à La Martre, où la cuisine collective pourrait accueillir un centre de formation aux métiers de la bouche. Cette conférence, au cœur de la cité du Dragon, a clôturé une tournée entreprise par le conseil général sur les huit territoires du département.

MÉLISSA ABED
mabed@varmatin.com

© - DR - Groupe Nice-Matin

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

Bonjour,

J'ai pris connaissance ce matin aux aurores de la page que vous m'avez consacré dans le cadre de la Campagne des Élections Cantonales sur le Canton du Muy.

Il est vrai que faire la synthèse de deux heures d'entretien n'est pas un exercice facile et qu'il faut bien faire des choix, mais je souhaite cependant souligner que certains de mes propos me semblent rapportés de façon incomplète et quelque peu erronée !

Tout d'abord et avant de tomber dans une parano qui me serait fort préjudiciable pour terminer cette dernière ligne droite dans les meilleures conditions et notamment pour "virer en tête" au soir du 1er tour ... propos malheureusement non repris dans votre article ... je ne reste stupéfait par la conclusion de cette page et notamment par les derniers mots, voire le dernier mot ! Oups ! Quelle sortie !

Pourtant cette parano pourrait me gagner en observant que pour le canton du Muy, vous n'avez pas jugé bon d'appliquer la même règle que celle retenue pour ceux de Fréjus et de St Raphaël ! En effet, dans les deux cas, le candidat "sortant" ou son remplaçant pour Elie BRUN ont eu l'honneur de conclure la série ce qui paraît tout à fait normal ! Re-oups ! D'autant que vous aviez "fort à propos" décidé de décaler les deux derniers candidats à la présente semaine, alors que vous auriez pu comme pour Françoise DUMONT publier le samedi ... Re-re-oups ! Mais dans ce cas, est-ce que votre serviteur eut été choisi ? La question restera sans réponse ! re-re-re oups !

Enfin dans la réponse à la 7ème question "Concernant le développement économique du Canton, quelle est votre position ?" vous avez tenu à citer nommément les Maires des Communes du SCOT Var-Est à propos des nécessaires adaptations des accès routiers aux programmes d'urbanisation ! Je ne me souviens pas d'avoir été aussi exhaustif ! Est-ce pour que des droits de réponse soient publiés ? on peut le redouter re-re-re-re oups !

En fait, mes propos étaient similaires à ceux que j'ai tenus lors de la Conférence Territoriale de Var Estérel à laquelle participait l'un de vos collègues voici 10 jours, à savoir que "je déplorais que la loi SRU ait été modifiée en excluant les Conseils Généraux des SCOT, ce qui ne permettait pas à notre institution de participer aux débats et d'apporter sa vision sur les équipements structurants relevant de notre compétence, comme les routes bien sûr".

Je maintiens en effet que la vision supra-communale et même supra-intercommunale (SCOT Var-Est et SCOT Dracénié) est indispensable pour préparer les aménagements de demain, notamment dans le domaine routier.

Je tenais donc à vous faire part de mon regret de vous voir "personnaliser" cette prise de position, concernant les communes qui composaient le SCOT !

Vous n'êtes pas sans ignorer que j'ai pour habitude d'assumer mes propos et mes positions, mais dans ce cas et sans tomber dans une parano qui pourrait pourtant être justifiée, je souhaitais préciser ma position.

J'ose espérer que le "débat" que vous organisez mercredi ne viendra pas "ajouter une nouvelle couche à cette parano !" Car comme a dit quelqu'un : "Les faits sont têtus" !

A votre disposition pour échanger sur ces divers points

Bien à vous

Jean-Pierre SERRA,
Vice-Président du Conseil Général sortant
Conseiller Général sortant du Canton du Muy
Candidat de la Majorité Départementale à l'élection cantonale des 20 & 27 mars
2011